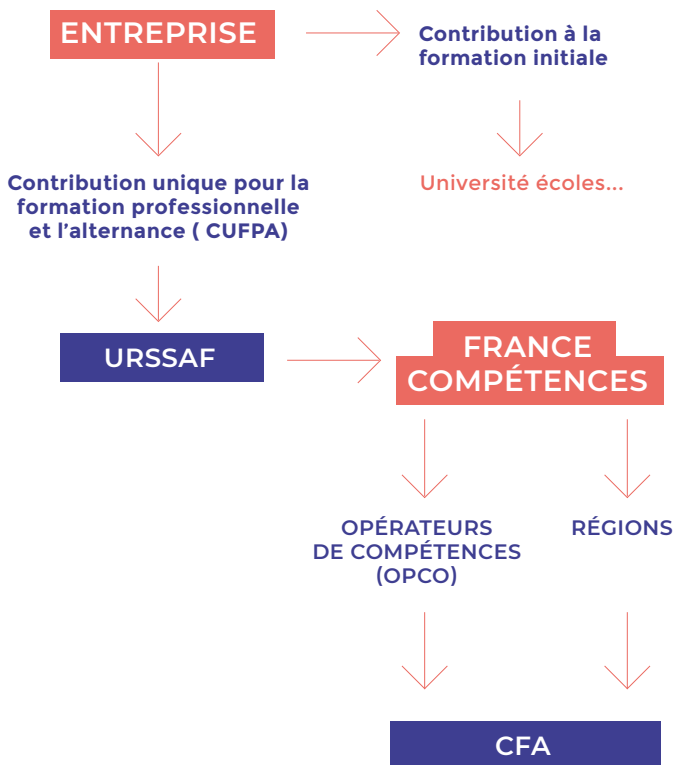


Un apprenti, combien ça coûte ?

Toutes les réponses à vos questions pour calculer l'investissement de votre entreprise quand on embauche un apprenti.



Le financement de l'apprentissage en France, comment ça marche ?



Quelle rémunération pour un apprenti ?



L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; elle progresse également à chaque nouvelle année calendaire d'exécution de son contrat. Le salaire minimum réglementaire perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

	Formations	- de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	BUT1 / DSCG1 Master 1 Ingénieur 1	27 % du smic	43 % du smic	53 % du smic*	100 % du smic*
2 ^e année	BUT2 DEUST2 DCG2 / SCG2 LP / Master 2 Ingénieur 2	39 % du smic	51 % du smic	61 % du smic*	100 % du smic*
3 ^e année	DCU / BUT3 DCG3 / Licence3 Ingénieur 3	55 % du smic	67 % du smic	78 % du smic*	100 % du smic*

CAS PARTICULIER DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE SUCCESSIFS :

2 ^e contrat d'apprentissage	Rémunération
Avec le même employeur	Reprise du dernier salaire du précédent contrat**
Avec un autre employeur	Au moins égal à la rémunération minimale à laquelle vous pouviez prétendre lors de la dernière année d'exécution du contrat précédent**

*Décret n°2020-1085 du 24 août 2020 et décrets n°2021-223 et n°2021-224 du 26 février 2021 modifiés par le décret n° 2021-363 du 31 mars 2021.

** Attention, le simulateur ne prend pas en compte la spécificité des Licences professionnelles, régies par la circulaire DGEFP-DGT n°2007-04 du 24 janvier 2007 relative à la rémunération applicable aux apprentis.

Un apprenti, combien ça coûte ?

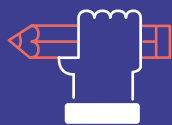


Quelle prise en charge de la formation ?

Dans le cadre du financement des coûts de formation, l'employeur verse une cotisation au titre de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA). De ce fait, les frais de formation du contrat d'apprentissage ne sont pas financés par l'employeur. C'est à l'opérateur de compétence (OPCO) dont il dépend de régler le coût directement au CFA. Le niveau de prise en charge, lui, est fixé en se basant sur deux éléments : le code IDCC (numéro de convention collective) de l'entreprise et le code diplôme de la formation suivie par l'apprenti recruté.

Nouveauté 2021 et reconduction en 2022

L'engagement « 0 reste à charge »



Le CFA Formasup Pays de la Loire a pris pour règle, qu'il ne devait pas y avoir de reste à charge pour l'employeur. La formation est donc gratuite. Pour les employeurs de la Fonction Publique d'État et Hospitalière, ceux-ci obéissent à des règles spécifiques, le coût de formation est financé directement par l'employeur, par convention avec le CFA.

Les employeurs de la Fonction Publique Territoriale : un mode de financement spécifique

FINANCEMENT

Le dispositif de financement du CNFPT pour les contrats signés à compter du 01/01/2022, décret du 28/02/2022.

- 100 % du coût de la formation
- Majoration handicap



ACCORD PRÉALABLE DE FINANCEMENT CNFPT / COLLECTIVITÉ EMPLOYEUSE*



Des montants maximaux de prise en charge

- Fixés de manière individualisée pour + 300 diplômes ou titres professionnels (= les plus gros volumes d'apprentis dans les collectivités).
- Montants forfaitaires par niveau de diplôme pour les autres diplômes.



PAS DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS ANNEXES

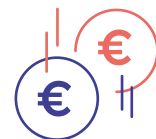


Le CFA FACTURE

- 100 % du coût de la formation au CNFPT dans la limite des montants maximaux de prise en charge définis.
- la part restante à la collectivité (écart entre la prise en charge du CNFPT et le coût réel de la formation).

*L'ACCORD PRÉALABLE DE FINANCEMENT

Étape préalable à la signature du contrat et de la convention, il :



- Précède le recrutement
- Fera l'objet de l'attribution d'un numéro
- Est demandé par l'employeur au CNFPT
- Est individuel
- Cible un diplôme / titre précis

POUR LES FORMATIONS NON RÉFÉRENCÉES PAR LE CNFPT, VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LE MONTANT FORFAITAIRE :

Niveau de prise en charge CNFPT de carence pour un contrat de 12 mois. Celui-ci sera proratisé en fonction du nombre de mois de contrat (hors formations coûts individualisés).

	FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE*
NIVEAU 5 (DUT - DEUST)	5 800 €
NIVEAU 6 (BUT - Licence)	6 700 €
NIVEAU 7 (Master - ingénieur)	6 700 €

POUR LES FORMATIONS RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE, VOUS TROUVEREZ LES MONTANTS FORFAITAIRES CI-DESSOUS (HORS FORMATIONS COÛTS INDIVIDUALISÉS) :

	FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT et HOSPITALIÈRE coût par année scolaire
NIVEAU 5 (DUT - DEUST)	5 800 €
NIVEAU 6 (BUT - Licence)	6 700 €
NIVEAU 7 (Master - ingénieur)	6 700 €

Pour toute information complémentaire, contactez notre service employeur public : sylvie madeline 02 72 64 88 71
sylvie.madeline@formasup-paysdelaloire.fr